



Tarifs saisons 2020-2021

	Très haute saison		Moyenne saison		Haute saison	
	18/12/20 au 02/01/21		03/01/21 au 04/02/21 08/03/21 au 30/03/21 Hors week-end		05/02/21 au 07/03/21 Week-ends (vendredi-samedi) + jours fériés vacances scolaire	
Chambres	Vue Forêt	Vue Sancy	Vue Forêt	Vue Sancy	Vue Forêt	Vue Sancy
Simple	102 €	113 €	87 €	98 €	92 €	103 €
Double / Twin	133 €	145 €	94 €	106 €	114 €	126 €
Triple	155 €	168 €	105 €	118 €	135 €	148 €
Quadruple	177 €	191 €	126 €	140 €	157 €	171 €
Quintuple	198 €	213 €	148 €	163 €	178 €	193 €
Petit Déjeuner	12 € en salle		16 € en chambre			
Petit Déjeuner Enfant de 4 à 12 ans			9 €			
Supplément animal			8 € par jour			
Taxe de séjour + 13 ans			1.00 € par jour et par personne			
Soirée étape	89 € + taxe de séjour					
Demi-Pension Individuelle	122 €	129 €	99 €	106 €	118 €	125 €
Demi Pension en double / personne	93 €	98 €	80 €	85 €	89 €	94 €

Demi- pension le soir , uniquement en période de vacances scolaire

Restaurant La table de l'ours fermé tous les mercredis sauf vacances scolaire

Réduction enfant occupant la chambre de 2 adultes, en Demi-Pension

De 2 -3 ans forfait Demi-pension 15 € / jour

De 3 à 5 ans - 40 %

De 6 à 11 ans - 30 %

Plus de 12 ans - 20 %

Arrivée à partir de 16 h

Départ avant 11 h

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1°) RESERVATION :

Les réservations et toutes les modifications éventuelles doivent être confirmées par mail ou courrier postal. Vous devez indiquer le nom du client, les dates de séjour, le nombre de personnes par chambre, l'âge des enfants, le type de chambre et l'heure d'arrivée.

2°) ARRIVEE et DEPART :

Une arrivée tardive doit être notifiée lors de la réservation.

Le Check in est garanti entre 16h00 et 22h00.

Le Check out s'effectue au plus tard à 11h.

En cas de non libération des chambres aux heures indiquées, une facturation de 50% du prix de la chambre jusqu'à 18 heures et 100% du prix de la chambre après 18 heures.

3°) ATTRIBUTION DE CHAMBRES :

Nous nous engageons à faire de notre mieux pour répondre aux demandes des clients, mais nous ne pouvons en aucun cas garantir un nom de chambre.

4°) CONDITIONS DE RESERVATIONS POUR LES INDIVIDUELS :

Toute confirmation de réservation se fait par le versement d'arrhes équivalent à 1 nuit pour tout séjour inférieur à 4 nuits et 30% pour ceux supérieurs. En cas de paiement par virement, seul le montant net sera pris en compte comme valeur d'encaissement.

Les arrhes doivent être versées par virement bancaire ou prélèvement sur CB. La copie de l'ordre de virement, mentionnant le nom et les dates de séjour, doit nous être adressée par mail.

Le non règlement des arrhes sous 48 heures entraînera l'annulation automatique de la réservation.

Le paiement des arrhes engage, automatiquement et de fait, le client, à l'acceptation sans modifications des conditions générales de ventes et d'annulation.

Les tarifs packagés (Pension-complète, demi-pension, ...) sont à considérer constitués d'éléments indissociables les uns

des autres et non remboursables en cas de non utilisation. La compensation entre déjeuner et dîner n'est pas possible.

La facture des extras et dépenses diverses sera à régler sur place et sera préalablement garantie par carte bancaire. Les frais de service de conciergerie s'élèvent à 5% du montant de la prestation réservée par ce biais.

Une autorisation de Carte Bancaire sera demandée à l'arrivée pour permettre de garantir les extras.

Les offres et autres promotions sont valables à un instant « T » et ne sont en aucun cas cumulables et/ou rétroactives.

Tout vol ou dégâts dans les chambres et sur leurs terrasses ou dans les lieux communs sera sujet à remboursement de la part du client.

Notre établissement n'autorise pas les apports de bouteilles d'alcool (vin, apéritif, champagne) de l'extérieur même en payant un droit de bouchon.

Modification du séjour réservé : Pour tout séjour écourté, départ anticipé, arrivée retardée, l'intégralité du séjour confirmée sera due.

Il est rappelé au client, conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 121-21 du code de la consommation. Les conditions de vente du tarif réservé précisent les modalités d'annulation et/ou de modification de la réservation.

5°) CONDITIONS DE RESERVATIONS POUR LES GROUPEs et TO :

Votre réservation doit être confirmée par écrit, devis estimatif signé et tamponné avec la mention « bon pour accord ».

Les arrhes représentant 50% du montant total du séjour, doivent être envoyées dès la confirmation et la réservation ne sera ferme et définitive qu'à réception de ces arrhes.

Le non règlement des arrhes sous 5 jours entraînera l'annulation automatique de la réservation.

Les arrhes doivent être versées par virement bancaire ou prélèvement sur CB. La copie de l'ordre de virement, mentionnant le nom et les dates de séjour, doit nous être adressée par mail.

Le solde de la facture pro forma devra être versé au plus tard 1 mois avant l'arrivée des clients. Nous vous rappelons qu'au regard du nombre de demandes que nous avons sur les mêmes dates, les chambres seront accordées au premier client confirmant par écrit et par le versement des arrhes.

Une autorisation de Carte Bancaire sera demandée à l'arrivée pour permettre de garantir les extras. Il est rappelé au client, conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 121-21 du code de la consommation. Les conditions de vente du tarif réservé précisent les modalités d'annulation et/ou de modification de la réservation. Tout vol ou dégâts dans les chambres et sur leurs terrasses ou dans les lieux communs sera sujet à remboursement de la part du client.

Notre établissement n'autorise pas les apports de bouteilles d'alcool (vin, apéritif, champagne) de l'extérieur même en payant un droit de bouchon.

Modification du séjour réservé : Pour tout séjour écourté, départ anticipé, arrivée retardée, l'intégralité du séjour confirmée sera due.

Il est rappelé au client, conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 121-21 du code de la consommation. Les conditions de vente du tarif réservé précisent les modalités d'annulation et/ou de modification de la réservation.

La politique d'annulation ci-dessous pour les groupes n'est valable qu'en cas d'annulation totale du séjour. En cas d'annulation partielle (diminution des prestations, du nombre de chambres ou de personnes) le devis signé servira de base MINIMUM pour la facturation à quelle que date que ce soit.

6°) CONDITIONS D'ANNULATION (individuel) :

En cas d'annulation globale ou partielle du séjour, les indemnités dues par le client sont calculées sur le montant total des prestations confirmées et annulées comme suit :

Annulation entre la date de confirmation de la réservation et 15 jours avant la date d'arrivée :

Facturation d'un montant forfaitaire de 35 euros.

Annulation entre 14 et 7 jours avant la date d'arrivée : Les arrhes sont conservées

Annulation entre 6 jours avant la date d'arrivée et la date d'arrivée : Facturation de 100% de la totalité du séjour.

Modification du séjour réservé : Pour tout séjour écourté, départ anticipé, arrivée retardée, l'intégralité du séjour confirmée sera due.

Il convient à notre aimable clientèle de se prémunir d'une assurance annulation voyage afin d'être remboursée par cette dernière en cas d'annulation totale ou partielle de son séjour.

7°) CONDITIONS D'ANNULATION (groupe et TO) :

En cas d'annulation globale ou partielle du séjour, les indemnités dues par le client sont calculées sur le montant total des prestations confirmées et annulées comme suit :

Annulation entre la date de confirmation de la réservation et 30 jours avant la date d'arrivée :

Facturation d'un montant forfaitaire de 35 euros.

Annulation entre 29 jours avant la date d'arrivée et la date d'arrivée :

Facturation de 100% de la totalité du séjour.

Modification du séjour réservé : Pour tout séjour écourté, départ anticipé, arrivée retardée, l'intégralité du séjour confirmée sera due.

8°) PRELEVEMENT ARRHEES :

Les arrhes doivent être versées par virement bancaire ou prélèvement sur CB. La copie de l'ordre de virement, mentionnant le nom et les dates de séjour, doit nous être adressée par mail. En cas de paiement par virement, seul le montant net sera pris en compte comme valeur d'encaissement.